

**OERTLI**

# CATALOGUE FORMATION 2016

STAGES RGE

STAGES ÉNERGIES RENOUVELABLES

STAGES ÉNERGIES FOSSILES

STAGES POUR SAV PARTENAIRES

STAGE À LA CARTE

A+++

A++

A+

A

B

C

D



[www.oertli.fr](http://www.oertli.fr)

CERTLI, fière de ses origines suisses 

# MODALITÉS/PLAN D'ACCÈS

## SÉJOUR

Les stages se déroulent de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.  
Le coût du stage comprend les frais pédagogiques et les frais d'hôtel et de restauration.

**Les frais d'approche sont pris en compte par les participants.**

## INSCRIPTION

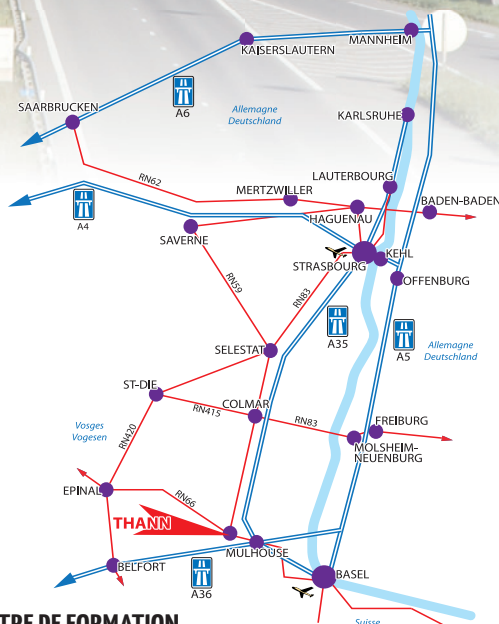
La photocopie du formulaire d'inscription doit être retournée, accompagnée du chèque au plus tard 6 semaines avant la date de formation, pour pouvoir prétendre au remboursement des F.A.F. (Fonds d'Assurance Formation).

**N'hésitez pas à nous contacter pour vos remboursements.**

CERTLI Formation vous accompagne dans vos démarches administratives.

En cas d'inscriptions insuffisantes à un stage, CERTLI se réserve le droit de l'ajourner ou de l'annuler.

Dans ce cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais.



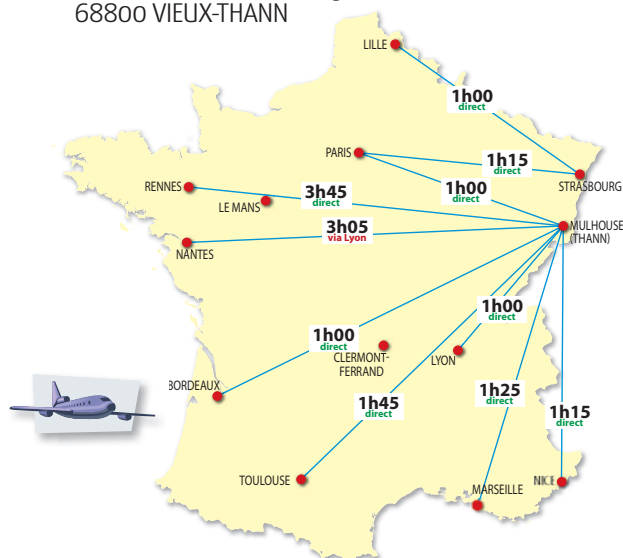
**CENTRE DE FORMATION  
INTERNATIONAL  
CERTLI THERMIQUE S.A.S.**

Z.I. de Vieux-Thann  
2 avenue Josué Heilmann  
68800 VIEUX-THANN

## Coordonnées GPS

Latitude N 17° - 48' - 17,965"  
Longitude E 7° - 8' - 6,245"

## COMMENT SE RENDRE CHEZ CERTLI



## Si vous voyagez en train

### GARE DE MULHOUSE (À 20 KM)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi  
ou tram-train → arrêt Vieux-Thann ZI

### GARE DE THANN (LIGNE MULHOUSE-KRUTH)

> hôtel en face de la gare  
> tram-train → arrêt Vieux-Thann ZI

### GARE DE STRASBOURG (À 135 KM)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi

## Si vous voyagez en avion

### AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE (À 50 KM)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi

### AÉROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM (À 115 KM)

> location de voiture sur place ou réservation de taxi

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2016

A PHOTOCOPIER OU À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE

VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE TOTALEMENT COMPLÉTÉ POUR ÊTRE PRIS EN COMPTE

[www.oertli.fr](http://www.oertli.fr)

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE

NOM-Prénom \_\_\_\_\_ Nom de la société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Nombre de salariés  hors apprentis

CP-Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ Port. \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

N° SIRET

Code APE

N° TVA intracommunautaire

**VEILLEZ À RESPECTER  
LES DÉLAIS D'INSCRIPTION**

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le nom de votre organisme de prise en charge \_\_\_\_\_

Le nom de votre contact CERTLI (commercial, attaché technique) \_\_\_\_\_

Le nom de votre distributeur CERTLI \_\_\_\_\_

Votre statut :  Spécialiste  SAV Partenaire  Distributeur  Installateur

## VOTRE COMMANDE

STAGES RGE				
QPAC 5j.	QCET 2j.	QCESI 3j.	QB01Sair 3j.	QFI0UL 3j.

ÉNERGIES RENOUVELABLES			
MO PAC air/'eau 2j.	MO PAC géo 1j.	MO CET 2j.	MO Poêles 1j.

ÉNERGIES FOSSILES			
MO GAZ 2j.	SAV GAZ 2j.	MO FIOUL 2j.	SAV FIOUL 2j.

SAV PARTENAIRES		
SAV PART Gaz/Fioul 3j.	SAV PART GAZ 2j.	SAV PART PAC/CET 3j.

A LA CARTE
TEC 01-14 2j.

Cocher la formation choisie

Dates*	Le(s) participant(s)			Indications concernant le stagiaire et l'entreprise		Montant HT	Montant TTC à payer (**)
	Nom	Prénom	Fonction dans l'entreprise	Salarié	Gérant non salarié		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>TOTAL À PAYER</b> (par chèque(s) ci-joint(s))							

\* En cas d'annulation, contactez votre attaché technico-commercial CERTLI  
\*\* montant à libeller sur le chèque

Cachet de l'entreprise

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature

Merci de rédiger un chèque par type de formation commandé.  
Afin de valider votre demande de formation, ce bon de commande est à retourner, au plus tard **6 semaines avant la date de formation**, accompagné du ou des paiement(s) à :

**CERTLI THERMIQUE SAS**

Service Formation

2 avenue Josué Heilmann

BP 50018 - 68801 THANN CEDEX

## CONTACTEZ-NOUS

Vos interlocuteurs CERTLI sont à votre disposition pour tout renseignement sur les modalités d'inscription :  
Christiane EDEL - Tél. 03 89 37 62 46 / Fax 03 89 37 32 74 / e-mail : [formation@oertli.fr](mailto:formation@oertli.fr)

**OERTLI**



# DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 2015 : LES NORMES ECOCONCEPTION ET L'ÉTIQUETAGE ÉNERGÉTIQUE SONT ENTRÉS EN VIGUEUR

## Application des directives « écoconception » et « étiquetage énergétique »

Le Paquet Energie-Climat de l'Union européenne (3 fois 20) doit permettre d'atteindre d'ici 2020 le triple objectif :

- > réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leurs niveaux de 1990,
- > porter la part des énergies renouvelables à 20% de la consommation,
- > réaliser 20% d'économies d'énergie.

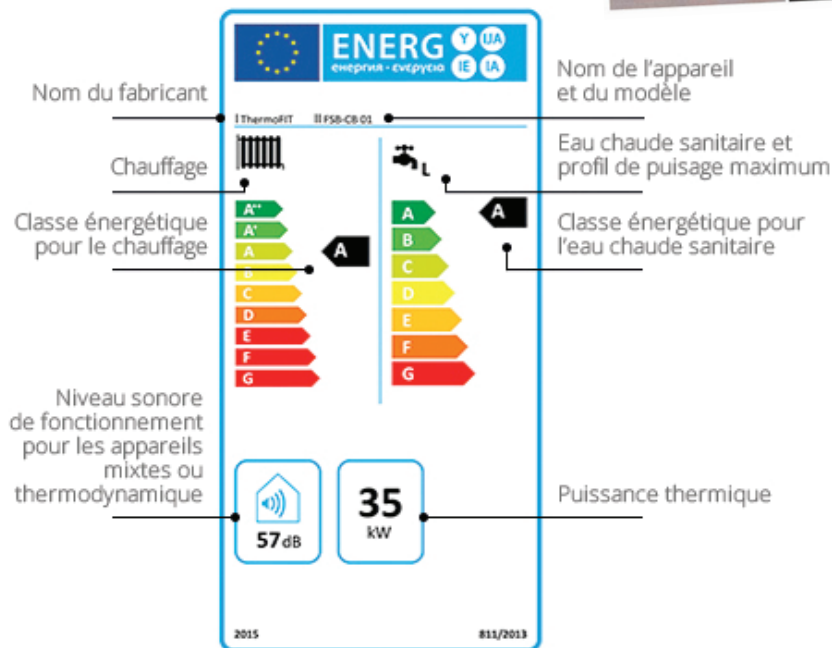
Pour répondre à cet objectif, l'Union Européenne a établi une réglementation sur l'efficacité énergétique des produits et équipements en appliquant deux directives-cadres :

> **«l'écoconception»** : permet de fixer par règlement des exigences de performances minimales pour les produits mis sur le marché, et ainsi d'interdire les produits les moins efficaces.

> **«l'étiquetage énergétique»** renseigne l'acheteur sur l'efficacité énergétique d'un produit et lui permet donc de se tourner vers le moins énergivore pour réaliser des économies d'énergie.

Depuis le 26 septembre 2015, les générateurs dont la puissance est inférieure à 400 kW et les ballons d'eau chaude dont le volume est inférieur à 2 000 litres sont concernés par l'écoconception.

L'étiquetage énergétique concerne les dispositifs de chauffage d'une puissance thermique nominale maximale de 70 kW.



## LE SITE DE VIEUX-THANN



Le centre de formation à Vieux-Thann a pour vocation de perfectionner les connaissances des techniciens du chauffage.

Deux formateurs animent des stages de formation à la mise en œuvre, la mise en service et la maintenance de brûleurs à air soufflé, de générateurs de chaleur à énergie gaz, fioul, ainsi que de régulations et de systèmes de chauffage à énergie renouvelable.

Les formations CERTLI s'adressent à l'ensemble des professionnels du chauffage chargés d'installer, de mettre en service et d'entretenir tout type de générateurs de chaleur et leurs périphériques. Elles conviennent notamment aux personnels monteurs et dépanneurs.



# STAGES DISPENSÉS DANS LE CENTRE DE FORMATION DE VIEUX-THANN

## STAGES «RGE» (Reconnus Garant de l'Environnement)

6-7

- REF. **QPAC** - POMPE À CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL (5J.)
- REF. **QCET** - CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL (2J.)
- REF. **QCESI** - CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (3J.)
- REF. **QBOISair** - ÉQUIPEMENTS BIOMASSE -VECTEUR AIR (3J.)



- REF. **QFIOUL** - CHAUFFAGE AU FIOUL DOMESTIQUE < 70 KW (3J.)



## STAGES ENERGIES RENOUVELABLES

8-9

- REF. **MO PAC air/eau** - MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR AIR/EAU ET HYBRIDES (2J.)
- REF. **MO PAC géo** - MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR GÉOTHERMIQUES (1J.)
- REF. **MO CET** - MISE EN ŒUVRE DES CHAUFFE-EAUX THERMODYNAMIQUES (2J.)
- REF. **MO Poêles** - MISE EN ŒUVRE DES POÊLES À BOIS BÛCHES/GRANULÉS (1J.)

## STAGES ENERGIES FOSSILES

10-11

- REF. **MOGaz** - MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES (2J.)
- REF. **SAVGaz** - DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES (2J.)
- REF. **MOFioul** - MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES FIOUL DOMESTIQUE (2J.)
- REF. **SAVFioul** - DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES FIOUL (2J.)

## STAGES POUR SAV PARTENAIRES

12

- REF. **SAV PART Gaz/Fioul** - MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES FIOUL ET GAZ DE DERNIÈRE GÉNÉRATION (3J.)
- REF. **SAV PART Gaz** - MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION (MURALES ET AU SOL) (2J.)
- REF. **SAV PART PAC/CET** - MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES POMPES À CHALEURS, CHAUFFE-EAUX THERMODYNAMIQUES ET GÉNÉRATEURS HYBRIDES (3J.)

## STAGE A LA CARTE

13

- REF. **TEC 01-14** - FORMATION TECHNIQUE À LA DEMANDE (2J.)

QPAC

## LA POMPE À CHALEUR DANS L'HABITAT INDIVIDUEL

**Objectifs** : Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation ; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

### PROGRAMME

Conforme à l'annexe 4.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

### VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet aux installateurs d'adhérer à la charte QualiPAC

QualiPac module  
Chauffage et ECS



**1 250 € HT**

(1.500 € TTC)

**DURÉE : 5 JOURS / 35 HEURES**

### PÉRIODES

FÉVRIER							
	L	M	M	J	V	S	D
S5	1	2	3	4	5	6	7

MAI							
	L	M	M	J	V	S	D
S19	9	10	11	12	13	14	15

SEPTEMBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S39	26	27	28	29	30		

NOVEMBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S47	21	22	23	24	25	26	27

### PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

### INTERVENANT

Formateur agréé par Quali'EnR

QCET

## LE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL

**Objectifs** : Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation ; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

### PROGRAMME

Conforme à l'annexe 4.2 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

### VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet au professionnel d'adhérer à la charte QualiCet

QualiPac  
module CET



**500 € HT**

(600 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODES

AVRIL							
	L	M	M	J	V	S	D
S17	25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S36	3	4	5	6	7	8	9

### PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants

### INTERVENANT

Formateur agréé par Quali'EnR

QCESI

## LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL

**Objectifs** : Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation ; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

### PROGRAMME

Conforme à l'annexe 2.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

### VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet au professionnel d'adhérer à la charte QualiSol CESI



750 € HT

(900 € TTC)

DURÉE : 3 JOURS / 21 HEURES

### PÉRIODES

FÉVRIER							
	L	M	M	J	V	S	D
S8	22	23	24	25	26	27	28

OCTOBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S42	17	18	19	20	21	22	23

### PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires ou de chauffage courants

### INTERVENANT

Formateur agréé par Quali'EnR



QBOISair

## LES ÉQUIPEMENTS BIOMASSE-VECTEUR AIR

**Objectifs** : Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation ; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

### PROGRAMME

Conforme à l'annexe 3.1 de l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

### VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Ce stage permet au professionnel d'adhérer à la charte QualiBois air



750 € HT

(900 € TTC)

DURÉE : 3 JOURS / 21 HEURES

### PÉRIODES

FÉVRIER							
	L	M	M	J	V	S	D
S5	1	2	3	4	5	6	7

OCTOBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S41	10	11	12	13	14	15	16

### PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants

### INTERVENANT

Formateur agréé par Quali'EnR



QFIOUL

## LE CHAUFFAGE FIOUL DOMESTIQUE <70 kW

**Objectifs** : Permettre aux participants de proposer, vendre et mettre en œuvre ce type d'installation ; leur offrir un bagage commercial et technique complet afin d'anticiper sur la demande et les besoins de mise en œuvre.

### PROGRAMME

Conforme au référentiel d'Alliance Solutions Fioul.

### VALIDATION DES CONNAISSANCES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir les questionnaires à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.

Ce stage permet au professionnel d'obtenir l'appellation « QUALIFIOUL » et la mention Efficacité Énergétique RGE (avec qualification professionnelle).  
Chaudières à condensation Fioul et Gaz



750 € HT

(900 € TTC)

DURÉE : 3 JOURS / 21 HEURES

### PÉRIODES

JANVIER							
	L	M	M	J	V	S	D
S3	18	19	20	21	22	23	24

MARS							
	L	M	M	J	V	S	D
S10	7	8	9	10	11	12	13

SEPTEMBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S37	12	13	14	15	16	17	18

NOVEMBRE							
	L	M	M	J	V	S	D
S46	14	15	16	17	18	19	20

### PRÉREQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants

### INTERVENANT

Formateur agréé par Certibat



MO PAC air/eau

## MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR AIR/EAU ET HYBRIDES DANS LE RÉSIDENTIEL

**Objectifs :** Maîtriser la mise en œuvre des pompes à chaleur de type air/eau dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Dimensionnement des installations (neuf et rénovation)
- Principaux composants des PAC aérothermiques
- Raccordements hydraulique, électriques et frigorifiques
- Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- Choix du type d'émetteurs
- Travaux pratiques avec mesures de température, de débits et de pressions.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**400 € HT**  
(480 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

**PÉRIODE**  
PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

**PRÉREQUIS**  
Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage

**INTERVENANT**  
Formateur



MO PAC géo

## MISE EN ŒUVRE DES POMPES À CHALEUR GÉOTHERMIQUES DANS LE RÉSIDENTIEL

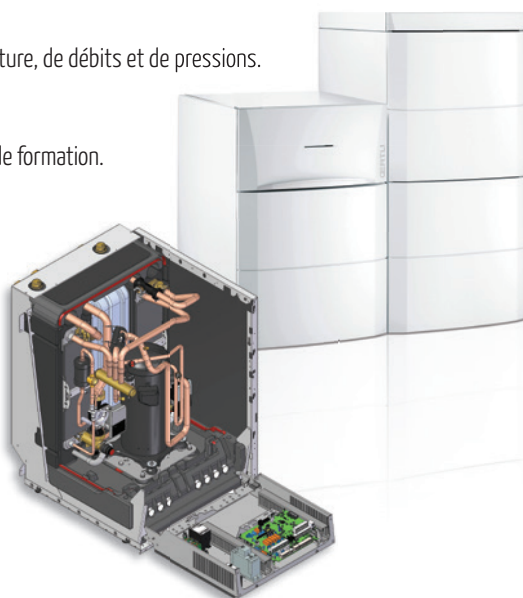
**Objectifs :** Maîtriser la mise en œuvre des pompes à chaleur géothermiques dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Dimensionnement des installations (neuf et rénovation)
- Principaux composants des PAC géothermiques
- Raccordements hydraulique, électriques et frigorifiques
- Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- Choix du type d'émetteurs
- Travaux pratiques avec mesures de température, de débits et de pressions.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**200 € HT**  
(240 € TTC)

**DURÉE : 1 JOUR / 7 HEURES**

**PÉRIODE**  
PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

**PRÉREQUIS**  
Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage

**INTERVENANT**  
Formateur





MO CET

## MISE EN ŒUVRE DES CHAUFFE-EAUX THERMODYNAMIQUES DANS LE RÉSIDENTIEL

**Objectifs :** Maîtriser la mise en œuvre et la maintenance des chauffe-eaux thermodynamiques dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Description des différents systèmes
- Dimensionnement du chauffe-eau thermodynamique
- Raccordements hydraulique, électriques et frigorifiques
- Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- Contraintes d'implantation
- Travaux pratiques, mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**400 € HT**

(480 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODE

PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise  
de chauffage ou d'installations sanitaires

### INTERVENANT

Formateur



MO Poêles

## MISE EN ŒUVRE DES POÊLES À BOIS BÛCHES ET À GRANULÉS

**Objectifs :** Maîtriser la mise en œuvre des poêles à bois bûches et à granulés.

### PROGRAMME

- Description des différents systèmes
- Dimensionnement de l'appareil (neuf et rénovation)
- Principaux composants
- Évacuation des produits de combustion (fumisterie)
- Amenées d'air comburant
- Mise en service, réglages et paramétrages du tableau de commande
- Mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**200 € HT**

(240 € TTC)

**DURÉE : 1 JOUR / 7 HEURES**

### PÉRIODE

PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage

### INTERVENANT

Formateur

MO GAZ

## MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES

**Objectifs** : Maîtriser la mise en œuvre des chaudières gaz à condensation dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation
- Présentation des différents produits
- Raccordements hydraulique et électriques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Évacuation des produits de combustion et des condensats
- Travaux pratiques, mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**400 € HT**

(480 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODE

PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage  
ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

SAV GAZ

## DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION DOMESTIQUES

**Objectifs** : Maîtriser la mise en œuvre des chaudières gaz à condensation dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation
- Présentation des différents produits
- Raccordements hydraulique et électriques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Évacuation des produits de combustion et des condensats
- Travaux pratiques, mise en service et recherche de dysfonctionnements.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

**400 € HT**

(480 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODE

PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage  
ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

MO FIOUL

## MISE EN ŒUVRE DES CHAUDIÈRES FIOUL DANS LE RÉSIDENTIEL

**Objectifs :** Maîtriser la mise en œuvre des chaudières fioul basse température et à condensation dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation
- Présentation des différents produits
- Raccordements hydraulique et électriques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Évacuation des produits de combustion et des condensats
- Travaux pratiques , mise en service et contrôle de bon fonctionnement.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**400 € HT**

(480 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODE

PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage  
ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

SAV FIOUL

## DÉPANNAGE ET MAINTENANCE DES CHAUDIÈRES FIOUL DOMESTIQUES

**Objectifs :** Maîtriser la mise en œuvre des chaudières fioul basse température et à condensation dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Principe de fonctionnement d'une chaudière à condensation
- Présentation des différents produits
- Raccordements hydraulique et électriques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Évacuation des produits de combustion et des condensats
- Travaux pratiques , mise en service et recherche de dysfonctionnements

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.

**400 € HT**

(480 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODE

PLUSIEURS DATES DISPONIBLES  
NOUS CONSULTER

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage  
ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

SAV PART GAZ/FIOUL

## MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES FIOUL ET GAZ DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

**Objectifs :** Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des chaudières fioul et gaz dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- Étude des schémas hydrauliques
- Raccordements hydraulique et électriques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Réglages et analyse de la combustion
- Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**465 € HT**

(558 € TTC)

**DURÉE : 3 JOURS / 21 HEURES**

### PÉRIODE

MAI / JUIN		L	M	M	J	V	S	D
S20	16	17	18	19	20	21	22	
S23	6	7	8	9	10	11	12	
S26	27	28	29	30				

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

SAV PART GAZ

## MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES SOL ET MURALES GAZ À CONDENSATION

**Objectifs :** Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des chaudières à condensation gaz dans le résidentiel.

### PROGRAMME

- Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- Étude des schémas hydrauliques
- Raccordements hydraulique et électriques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Réglages et analyse de la combustion
- Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités.

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**310 € HT**

(372 € TTC)

**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

### PÉRIODE

MAI / JUIN		L	M	M	J	V	S	D
S18	2	3	4	5	6	7	8	
S22			1	2	3	4	5	
S24	13	14	15	16	17	18	19	

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

SAV PART PAC/CET

## MAINTENANCE ET DÉPANNAGE DES POMPES À CHÂLEURS, CHAUFFE-EAUX THERMODYNAMIQUES ET GÉNÉRATEURS HYBRIDES

**Objectifs :** Acquérir les principes de maintenance et de dépannage des pompes à chaleur, des chauffe-eaux thermodynamiques et des générateurs hybrides.

### PROGRAMME

- Rappel des règles d'installation et de mise en œuvre
- Étude des schémas hydrauliques
- Raccordements hydrauliques, électriques et frigorifiques
- Réglages et paramétrages des tableaux de commande
- Opérations de contrôle et d'entretien
- Analyse des dysfonctionnements et contrôle des sécurités

### VALIDATION

Attestation de formation et contrôle en cours de formation.



**465 € HT**

(372 € TTC)

**DURÉE : 3 JOURS / 21 HEURES**

### PÉRIODE

MAI / JUIN		L	M	M	J	V	S	D
S21	23	24	25	26	27	28	29	
S25	20	21	22	23	24	25	26	

### PRÉREQUIS

Responsable ou employé d'une entreprise de chauffage ou d'installations sanitaires.

### INTERVENANT

Formateur

## FORMATION TECHNIQUE A VOTRE DEMANDE ET AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX A VOS BESOINS ET ATTENTES, NOUS VOUS PROPOSONS DES STAGES "À LA CARTE"

Renseignez-vous auprès de Christiane EDEL  
par téléphone au **03 89 37 62 46** ou par mail à [formation@oertli.fr](mailto:formation@oertli.fr)

Exemple 1 : - 1 jour : chaudière gaz condensation au sol  
- 1 jour : chaudière fioul condensation

Exemple 2 : - 1 jour : PAC  
- 1 jour : chaudière murale gaz à condensation

Exemple 3 : - 1 jour : régulation CE-tronic 4  
- 1 jour : poêle à granulés

Contactez votre distributeur

**400 € HT**

(480 € TTC)

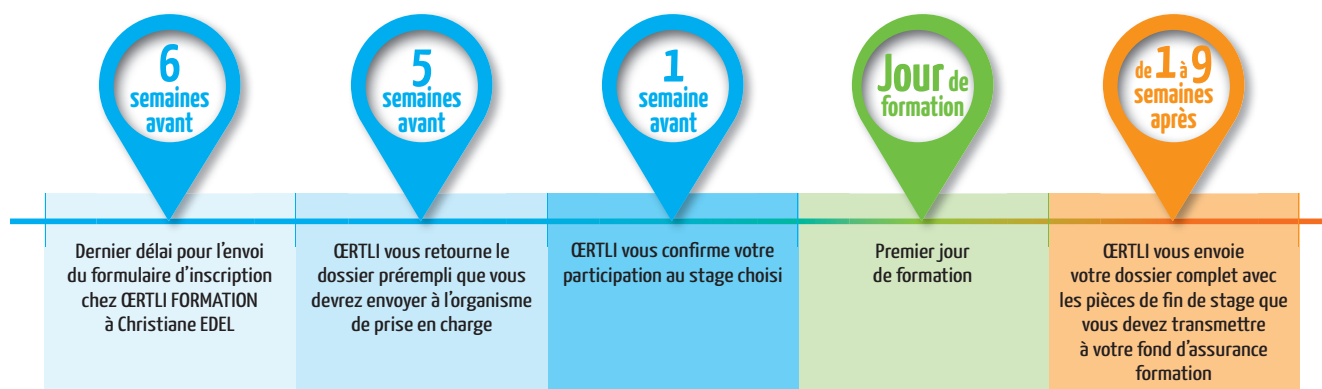
**DURÉE : 2 JOURS / 14 HEURES**

**PÉRIODE**  
NOUS CONSULTER

**PRÉREQUIS**  
Responsable ou employé  
d'une entreprise de chauffage

**VALIDATION**  
Attestation de formation  
Modalités d'évaluation :  
contrôle en cours de formation

## LES ÉTAPES INCONTURNABLES



### DOSSIERS DE PRISE EN CHARGE : QUELQUES INFORMATIONS

Chaque entreprise cotise auprès d'un fond d'assurance formation.

Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement, elle doit être à jour de ses cotisations et avoir envoyé une demande de remboursement avant la formation et avoir envoyé les pièces justificatives après la formation.

Au niveau du processus pour le remboursement de la formation, il faut retenir :

- qu'il y a un dossier de prise en charge à remplir avant la formation avec des délais imposés par le fond d'assurance formation. L'entreprise doit avoir déposée impérativement son dossier de prise en charge au maximum 35 jours (5 semaines) avant le début de la formation. C'est pourquoi le bon de commande de l'entreprise accompagné du chèque doit être envoyé à CERTLI FORMATION au maximum 42 jours (6 semaines) avant le début de la formation, ce qui laisse le temps d'envoyer le dossier à l'entreprise qui le complète avec les pièces qui lui sont propres (fiche de salaire, INSEE...) et l'envoie ensuite à son fond d'assurance formation.
- la deuxième étape est l'envoi du dossier après la formation dans un délai maximum de 63 jours (9 semaines) après la fin de la formation. Ce dossier comporte entre autre la facture acquittée (d'où l'importance d'avoir le chèque avant la formation). Là aussi, CERTLI FORMATION, dès lors que la facture est soldée, envoie les pièces de fin de stage à l'entreprise qui doit les faire suivre à son fond d'assurance formation.

## Conditions générales de vente des prestations de formation dans notre centre de Vieux-Thann

CERTLI Thermique SAS au capital de 7 666 682 €, enregistré sous le Numéro. 946 850 898 RCS MULHOUSE dont le siège social est situé 2, Avenue Josué Heilmann 68800 Vieux Thann, intervient en qualité d'organisme dispensateur de formation pour assurer les actions de formation définies dans le catalogue des actions de formation ou celles données contractuellement entre le client et CERTLI Thermique SAS. Le Centre de Formation est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 42 68 01480 68. CERTLI Thermique SAS se réserve la possibilité d'adaptation de modifier à tout moment les présentes conditions générales. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales en vigueur au jour de la commande.

### Article 1 : conditions générales d'inscription

Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de prestation et de vente.

Le client s'engage en remplissant la fiche d'inscription à assurer le règlement.

Une convention de formation professionnelle continue est adressée à l'entreprise en deux exemplaires dont un est à retourner à CERTLI complété, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Le client s'engage en remplissant la fiche d'inscription (nom des stagiaires, signature...) à assurer le suivi du règlement de la prestation à l'échéance.

Après la formation, la facture est déclenchée pour paiement à réception ou à échéance. Les attestations de stage et de présence sont envoyées soit avec la facture, soit à réception du paiement.

CERTLI vous accompagne dans l'élaboration des formalités administratives. Néanmoins afin de garantir la démarche il incombe à l'entreprise d'envoyer impérativement à l'organisme collecteur le dossier complet avant le début de la formation et les documents adressés par CERTLI après le stage et de garder toutes les preuves de l'envoi du dossier. CERTLI se désengage de toute responsabilité financière si la procédure n'est pas respectée.

### Article 2 : facturation

En contrepartie de la formation, le client s'engage à acquitter le montant TTC des frais de formation comprenant les frais d'animation du formateur, les documents pédagogiques remis aux stagiaires, l'hébergement et la restauration des stagiaires. Sont exclues, les frais de déplacement des stagiaires.

Le règlement ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation.

Les prix indiqués au catalogue sont hors taxes et correspondent au tarif en vigueur de la formation, à la date d'enregistrement de l'inscription.

La TVA est facturée en sus, selon les dispositions fiscales en vigueur.

Nos tarifs sont forfaitaires. Tout stage commencé est dû entièrement.

Si l'acquiescement du paiement de la formation devait se faire par un autre organisme que le client qui a signé le bon de commande (organisme collecteur...), dans ce cas un accord écrit de la part de l'organisme est obligatoire et devra nous parvenir par courrier avant le début de la formation, à défaut la facture sera adressée directement au client.

### Article 3 : conditions d'annulation ou de report

- du fait du client : pour les demandes d'annulation confirmées par écrit (courrier, télécopie, mail reçus moins de 7 jours avant le début du stage, CERTLI Thermique SAS se réserve le droit de conserver le montant des frais de stage.

- CERTLI Thermique SAS offre la possibilité à l'entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire empêché, par une autre personne ayant les mêmes besoins en formation.

- du fait d'CERTLI Thermique SAS : en cas d'inscriptions insuffisantes à un stage, CERTLI Thermique SAS se réserve le droit de l'ajourner ou de l'annuler. Dans ce cas, les participants seront informés dans les meilleurs délais. Si la session ne peut avoir lieu, les frais de participation seront remboursés.

- aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait d'CERTLI Thermique SAS.

### Article 4 : assurance – responsabilité – règlement intérieur

Les participants inscrits souscrivent une assurance responsabilité civile avant le début du stage, et s'engagent à fournir une attestation d'assurance responsabilité civile à la CERTLI Thermique SAS, à sa demande.

Les participants s'engagent à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline présentées dans le règlement intérieur et distribué avec la convocation de stage.

CERTLI s'engage à mettre à disposition des stagiaires, du matériel de mesure. Le client s'engage que le stagiaire détaché en formation, dispose de toutes les habilitations nécessaires pour les interventions sur le matériel pédagogique.

En dehors des heures de formation la responsabilité de CERTLI ne pourra pas être engagée.

### Article 5 : confidentialité

Le client s'engage à garder confidentiel les informations et documents de quelle que nature que ce soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquelles il pourrait avoir accès au cours de l'exécution de la prestation.

### Article 6 : informatiques et libertés

Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 et le décret 2005-09 du 20 octobre 2005, chaque participant dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression de données qui le concerne. Pour ce faire, il peut adresser à CERTLI Thermique SAS un courrier à l'adresse indiquée ci-dessus.

### Article 7 : attribution de juridiction

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive des tribunaux de notre siège social.

### ADRESSE POSTALE

**CERTLI Thermique S.A.S.**

Z.I. de Vieux-Thann

BP 50018

68801 THANN Cedex

**formation@oertli.fr**

**Formation :** Tél. 03 89 37 62 46 - Fax : 03 89 37 32 74

**Administration des ventes :** Tél. 09 78 03 78 78 - Fax : 03 89 37 62 53 - e-mail : adv@oertli.fr

**Pièces de rechange :**  - e-mail : piecederechange@oertli.fr

**Assistance technique :**  - e-mail : assistance.technique@oertli.fr

PART OF BDR THERMEA

### ADRESSE GÉOGRAPHIQUE

**CERTLI Thermique S.A.S.**

Z.I. de Vieux-Thann

2 avenue Josué Heilmann

68800 VIEUX-THANN



Vidéo,  
flashez-  
moi et  
visualisez  
nos  
produits !

[www.oertli.fr](http://www.oertli.fr)

CERTLI, fière de ses origines suisses 

**OERTLI**